

Service économie et tourisme

Affaire suivie par : Audrey FRANCOIS

Poste : 05.49.04.76.10

AF/FR/05-60

Niort, le mardi 5 juillet 2005

Compte-rendu du Comité Technique « Pôle d'excellence du risque » du 29 juin 2005

Présents :

- Mme Brigitte AUGIS, Responsable activité « Cité du risque et de l'assurance », AURA,
- M. Christian BOULANGER, Directeur général des services adjoint, Conseil général des Deux- Sèvres,
- M. Bernard COUTURIER, Directeur, IRIAF,
- M. Jean DUCOS, AURA,
- Mme Audrey FRANCOIS, Chef de projet «Pôle d'excellence du risque »; Service Economie, Conseil général des Deux-Sèvres,
- M. Jean-Pierre MARTIN, Président Directeur général, ECF-CERCA à Niort,
- M. Philippe MICHELET, Chargé de Mission, IMA,
- M. Gilles MORSCH, Consultant, Directeur société KATALYSE, Nantes,
- M. Hubert OLIVIERO, Directeur Fondation MAIF,
- M. Pascal PERENNOU, Responsable du Service Economie – Tourisme, Conseil général des Deux-Sèvres,
- Mme Nelly THIBAUD, Directrice de l'AMERU.

Excusés :

- Mme Catherine LE GUEN, Responsable Prévention Marketing et Développement – MAIF,
 - Mme Laurence CHIRCEN, Adjointe de Direction des relations internationales, MACIF,
 - M. Daniel MOUROT, Directeur du Centre d'études d'agglomération, CAN,
 - Mme Aimée RANGEARD, Chargée de mission Entreprises - Développement Economique, Mission d'animation interministérielle, Préfecture des Deux-Sèvres,
 - Mme Catherine SZTAL-MALTERRE, Directrice, CEPR,
 - M. Bernard FROIDURE, Responsable Qualité – prévention – surveillance du portefeuille, MAAF Assurances.
-

Le 29 juin dernier, nous nous sommes réunis dans le cadre d'un comité technique. Cette séance de travail nous a permis de faire un point de synthèse sur les réflexions menées par les groupes de travail, sur le concept « d'observatoire », de « maison test », de « cartographie » et plus largement sur le développement de dynamiques interpoles. Ces différentes rencontres nous ont permis, appuyés par des experts des sujets traités, d'approfondir les thématiques risques domestiques, maintien de l'autonomie, risques routiers, risques naturels et santé/dépendance.

De ces échanges, ont émergé des actions à l'état de concept ou en cours de réalisation, de « Fiches projets » permet de structurer ces propositions en fonction des trois axes de développement du pôle (recherche, formation et entreprises), et de trouver des premières articulations communes (cf. Rapport phase 2).

Etat d'avancement des groupes de travail : Point de synthèse

1. Elaboration et mise en place d'un « Observatoire » : Groupe de travail réuni le 24 mai 2005 (cf. Fiche projet)

Thématiques principalement abordées :

- « Risques domestiques »,
- « Santé /dépendance » (maintien de l'autonomie)

Thématiques ouvertes, à élargir dans le cadre de la définition du Pôle : l'individu dans son environnement (risques à la personne)

Intérêt de l'outil

- Disposer d'un **outil partagé** de collecte, de stockage et d'analyse d'informations à la disposition des acteurs du Pôle, fournisseurs de données.
- Répondre à un besoin et une demande forte en matière de connaissances des causes des sinistres et de leur impact sur l'individu : aucune structure équivalente n'a été créée sur le sujet au niveau national.
- Disposer d'un réseau d'échanges d'informations et d'actions destiné à l'étude des comportements des individus face aux risques dans son environnement.
- Proposer des actions concrètes de prévention et d'évaluation, transférables à d'autres territoires.

Atouts :

- **Points d'appuis : expériences des acteurs du Pôle sur le sujet.**
 - Observatoire des accidents de la vie Courante (élaboration conjointe / CEPR, MACIF, IAAT : actuellement en phase de préfiguration).
 - **Volonté affirmée du gouvernement de s'engager dans l'étude approfondie des AcVC (le Niortais doit affirmer sa volonté d'accueillir ce laboratoire).**
 - Démarche méthodologique pour la mise en place et l'évaluation de l'outil observatoire (IRIAF).
- **Insertion** de ces projets dans le pôle et ouverture à d'autres thématiques : « santé/dépendance » (maintien de l'autonomie), « comportement à risque sur la route », « initiation aux bonnes pratiques en cas de crise » (formation à la gestion de crise à destination des particuliers et des professionnels ...)...

- Puissant **levier de développement** de la recherche fondamentale et appliquée sur le territoire.

Freins éventuels:

- Définition de référentiels communs pour l'élaboration d'une base de données commune.
- Mise en place d'une procédure de recueil et de traitement de l'information applicable à l'ensemble des structures partenaires : définition d'un système convergent,
- Elaboration et mise en place d'une convention partenariale permettant de formaliser l'engagement des acteurs (clauses de confidentialité, de partage et d'exploitation des données).

Enjeu majeur : Territoire Deux-Sévrien, référent en matière d'observation et de connaissance des comportements à risque de l'individu dans son environnement (domestique, santé /dépendance, routier, naturel).

2. Elaboration et mise en place d'un territoire d'expérimentation : (cf. Fiches projets) : groupe de travail réuni le 15 juin 2005

Thématiques principalement abordées

- « Risques domestiques »,
- « Santé /dépendance » (maintien de l'autonomie).

Thématiques ouvertes à définir en fonction des actions développées dans le Pôle : l'individu dans son environnement (risques à la personne.):

Intérêt de l'outil :

- **Outil transversal (en lien direct avec l'ensemble des actions du Pôle) :**
 - **Recherche appliquée.**
 - « Territoire d'expérimentation » : Tests en grandeur nature : exp. Définition et expérimentation de techniques de réparations au meilleur coût, suite à un sinistre. Après validation sur le territoire, application par les professionnels au niveau national et européen (exp : qualité construction) (cf. fiche projet),
 - Territoire de normalisation : validation scientifique et technique des des process et produits innovants (exp : « l'habitat de demain » à travailler avec le CSTB en terme de sécurité des personnes (personnes âgées, handicapés, jeunes enfants...), en terme d'accessibilité, de matériaux... : obtention de labels,
 - Lieu de convergence et de coordination entre des acteurs de secteurs d'activités différents : domotique, bâtiment, social, santé...
 - **Formation (en rapport avec les évolutions) :**
 - aux techniques, aux méthodes, aux outils...définis précédemment.
 - des métiers,
 - sensibilisation grand public.
 - **Entreprises :**
 - Création d'activités innovantes (contacts avec le CSTB, AQC...),
- **Outil déclinable et adaptable** en fonction des besoins (thématiques et cibles) des partenaires :
 - **ex:** Demande des collectivités, des mutuelles en terme de prévention et de protection (vieillir dans sa maison : personnes âgées),

- **ex** : Demande des professionnels du bâtiment : évolution de l'habitat au fil du temps (mener des travaux sur les fonctions de l'habitat : l'air, l'eau...).
- **Outil de diffusion** : à destination des professionnels et du grand public
 - Echange d'expériences entre professionnels.
 - « Maison virtuelle » : informations / dernières innovations, alimentées par les travaux menés pour les professionnels.

Atouts :

- **Expression d'un besoin réel au niveau local et national**
- **Un projet phare sur le territoire : la « Maison d'expérimentation » cf. Fiche projet** (à l'initiative du CEPR)
 - Anime l'ensemble du cycle de développement d'un produit ou d'un service par l'articulation de différentes fonctions :
 - l'observation et l'étude,
 - la recherche et développement,
 - les tests,
 - l'élaboration de prestations.
 - Projet formalisé pouvant être mis en place à court terme dans le cadre du pôle.
 - Point d'ancrage du CSTB sur le territoire.
- Opportunité pour les acteurs du territoire : Proximité des tests.

Freins éventuels :

- Projet nécessitant une mise en réseau avec des partenaires nationaux à minima et le renforcement des compétences niortaises (exp. : renforcement des laboratoires de recherche),
- Sélection d'un Maître d'oeuvre pour chaque sous-fonction.

Enjeu majeur : Les Deux-Sèvres : terrain d'expérimentation de référence des produits et services pour la maison de demain

3. **Elaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) des risques naturels** » (cf. Fiches projets) : réunion du 9 juin 2005

Thématiques principalement abordées :

- « *Risque naturel et gestion de l'aléa* »
- « *Impacts sur l'individu et son environnement* »

Définition :

- Vise à déterminer les zones pouvant être exposées à des risques naturels, puis à édicter des mesures de protection vis-à-vis de ces risques.
- Plusieurs étapes :
 - un inventaire des phénomènes passés ou visibles aboutissant à un système d'information géographique (SIG) et une représentation spatiale (cartographie).
 - Une prospective pour établir une carte des aléas tenant compte des phénomènes prévisibles.
 - Une réflexion d'aménagement, de sensibilisation et de protection produisant des mesures réglementaires, de coordination...

Intérêt de l'outil

- **Partage d'informations :**
 - Mutualisation des coûts : Baisse des coûts individuels.
 - Augmentation du nombre de données : affiner les études et amélioration de la connaissance des causes et des conséquences des sinistres.
 - Favoriser l'harmonisation et la coordination des acteurs sur le territoire en cas de gestion de crise.
- **Partage d'outils référents et de moyens d'actions pour les professionnels en matière de :**
 - Détection des risques naturels et de leur représentation spatiale (SIG).
 - Analyse des ressources et des moyens en matière de gestion de crise sur une région.
 - Apports de solutions (coordination des secours, gestion de l'information entre les partenaires...).
 - Simulation à destination des collectivités, des professionnels et des particuliers (sensibilisation et formation).
- **Développement** de la :
 - Recherche.
 - Formation.
 - D'activités nouvelles sur le territoire.
- **Outil de sensibilisation à destination du grand public :**
 - Informer :
 - Porter à connaissance : dédramatiser les événements.
 - Former :
 - Anticiper et gérer en cas de crise.

Atouts :

- Présence sur le territoire d'acteurs clefs dans le domaine : IMA, Mutuelles d'assurances, IAAT (création de systèmes d'informations)....,
- Volonté d'harmonisation et de cohérence au niveau national (Mission Risques Naturels (MRN): Livre Blanc) et soutien de la Protection Civile pour une action niortaise sur le sujet,
- Aucun outil similaire sur le territoire national : réponse à un besoin national.

Enjeux majeurs :

- **Prendre la réflexion nationale sur la prise en compte des aménagements avec les PPR :** « comment s'adresser aux acteurs liés à l'aménagement du territoire et aux urbanistes pour l'intégration des risques »,
- **La réduction de la vulnérabilité :** faire connaître les enjeux et l'intensité potentielle de chaque risque, dans les aspects techniques, mais aussi économiques,
- **Opportunité pour les assurances de rendre un service d'information** auprès de leurs assurés sur les risques (centralisation des informations), et réajustement de leurs coûts sur sinistres lourds.
- **Formation d'experts en matière de vulnérabilité :** assureurs et particuliers.

Freins éventuels :

- Mutualisation des données,

- Entente sur la nature des données à mutualiser : définition d'une base commune,
- Engagement partagé dans une convention collective pour l'exploitation des informations et des outils développés dans le Pôle.

4- Projets transversaux validés lors des réunions du 24 Mai « Développement des dynamiques interpoles » et du 5 juillet dernier « Santé / dépendance »

Deux thématiques transversales, principalement abordées :

- « **La sécurité routière** » abordée sous l'angle des comportements à risque,
- « **Le maintien de l'autonomie** » abordé sous l'angle de la santé.

Actions transversales : développement global du Pôle

➤ L'implantation d'un lieu de coopération internationale en sécurité routière par l'approche du risque (cf. Fiche Projet) : Intérêt :

- **Lieu de développement et de promotion** du «continuum éducatif» des jeunes conducteurs en France et en Europe :
 - D'un centre de veille et de ressources sur ce qui se passe dans le monde dans le domaine de l'autonomie, de la mobilité et de la sécurité dans le déplacement.
 - D'un lieu d'apprentissage progressif et graduel de la conduite (appui sur le concept d'apprentissage anticipé de la conduite: action de grande **envergure menée avec le Conseil Général**).
- Développement et renforcement de la **Recherche fondamentale** :
 - Centre de veille et de ressources : capter les informations (monde) / sécurité routière (collecte et analyse).
 - Participer à des programmes de recherche Européens (exp .PREDIT, MERIT > participation d'ECF) et tête de réseaux pour certains appels à projets.
- Développement et renforcement de la **Recherche appliquée** :
 - Mise en place d'expérimentations en réponse à des appels à des projets régionaux, nationaux et européens > « Maison de la sécurité » dans le cadre des « Maisons d'expérimentations ».
 - Expérimentation : gestion du handicap / problèmes de mobilité et d'autonomie (Maison test).
- **Formation** : actions transversales / appréhension du risque (comportement)
 - Plate-forme : lieu de transferts / règles de conduite sur la route et règles de conduite dans son environnement.
 - Formation des professionnels :
 - Opérations de sensibilisation :

Atouts :

- La sécurité routière abordée sous l'angle des comportements à risque : approche spécifique et innovante (complémentaire aux actions déjà menées au niveau national)
- Force du territoire : présence d'acteurs reconnus, têtes de réseaux nationaux et européens (ex :ECF, Mutuelles d'assurances)
- Moyen d'accroche d'acteurs nationaux et européens sur le sujet
- **Exp : Proposition de rapprochement avec le Pôle Vestapolis (Versailles Satory) (sécurité routière) suite à l'intervention de Louis DROUOT (24 mai) :**

■ Sous l'aspect observation :

Vestapolis exprime une demande relative aux données concernant les accidents "légers", dont l'analyse peut permettre de comprendre et décrire ce qu'on appelle des "conditions dangereuses". Niort pourrait proposer une réponse, par exemple sous la forme d'un projet de recherche.

■ Sous la notion de handicap **Vesta polis structure 3 projets** :

■ Concept de "centre de ressources": en un seul lieu, diagnostic et réponse au handicap permettant l'accès à la conduite,
■ Equipements d'accès à la conduite pour handicapés
■ Mobilité des handicapés et TIC : comment aller du point A au point B (navigateurs, cartographie, ...). Le Pôle d'excellence pourrait participer à ces projets par l'implication des Mutuelles d'assurances ainsi que celle d'ECF-CERCA.

■ Sous l'aspect formation : Le Pôle d'excellence formule deux suggestions qui pourraient être en lien étroit avec Vestapolis :

- La formation des usagers à l'acceptabilité des systèmes,
- La formation des professionnels / modification des protocoles de formation des futurs conducteurs due à l'intégration de nouveaux dispositifs de sécurité.

Enjeux majeurs du projet :

- Développer une filière métier «sécurité routière»,
- Développer un réseau de coopération dédié à l'éducation à la sécurité routière par « l'approche des risques »,
- Développer un lieu de rencontre et d'accompagnement (être pépinière d'entreprises).

Freins éventuels

- Validation du projet par les acteurs,
- Implication des acteurs du pôle autour du projet.

➤ **Des actions autour de la thématique santé/ dépendance (maintien de l'autonomie)**

Le 5 juillet dernier au terme d'une séance de travail sur cette thématiques, différentes actions ont pu être approfondies et validées. Formalisées en fiches projets celles ci seront proposées aux comité de pilotage(cf. Fiches projets).

(Un compte rendu détaillé des réflexions menées sur le sujet vous sera transmis prochainement)

Inventaire (non exhaustif) des fiches projets a présenter au comité de pilotage :

- **Création d'un centre de santé , activité physique et alimentaire** (projet le plus approfondi sur le sujet)
- **Observatoire des AVAI** (Années de Vie Ajustées sur l'Incapacité) **à mener conjointement avec l'ORS**
- **Développement de formations « SANTE-DEPENDANCE »**
- **Mutualisation de structures d'accueils**

L'état des lieux établi à la suite des groupes de travail, révèle un panel d'actions réalisables dans le cadre du Pôle. (Cf. Fiches projets). Après présentation au comité technique, ses membres ont confirmé leur intérêt pour les actions proposées sur les concepts d'observatoire, de maison d'expérimentation, de cartographie, de centre de

santé, d'activité physique et alimentation. et de lieu de coopération internationale en sécurité routière par l'approche des risques.

Différents projets (Cf. Fiches projets) permettant de formaliser la création du Pôle, ont donc été choisis pour être soumis au comité de pilotage. Ce dernier devra se prononcer sur les actions relevant du court terme à développer en phase 3 de l'étude.

Points clefs évoqués en réunion

➤ **Le projet « Cité du risque et de l'assurance »**

Les participants ont tenu à faire un point sur le projet Cité du risque et de l'assurance , dont l'étude de faisabilité menée par la ville de Niort est aujourd'hui arrêtée.

La principale question posée au bureau d'études Katalyse a consisté à déterminer si un pôle devait impérativement comporter un volet grand public ou pas, comme celui que pourrait proposer le projet de cité du risque et de l'assurance.

La réponse a été de dire que cela dépendait de la volonté des acteurs et qu'il n'y avait pas de règles en la matière. Différents projets de cet envergure au niveau national sur des sujets très variés (l'aéronautique à Toulouse, Cherbourg : cité de la mer...) ont choisis d'intégrer une partie grand public à un Pôle professionnel existant, ou ont créé un volet professionnel après implantation d'une vitrine. Enfin certains n'ont pas souhaité développer cet aspect.

Des articulations entre les deux projets existent puisque l'on retrouve dans les deux études des thèmes communs : un centre de ressources, un centre de formation, une galerie professionnelle...) C'est en ce sens que les participants, ont convenu que des points de convergences, à l'état d'avancement actuel des deux projets, se dessinaient.

En revanche, ils ont tenu également à souligner qu'il n'était pas encore possible dans le cadre des réflexions menées pour la définition du Pôle d'excellence, de se prononcer sur des accroches précises à destination du grand public. De plus, ayant avant tout une vocation professionnelle, le pôle doit consacrer ses travaux d'élaboration à cet aspect avant d'approfondir le volet grand public.

Lors de sa présentation au Comité de pilotage, Katalyse proposera aux participants de faire un point sur cette question et évoquera les possibles rapprochements futurs entre les deux projets.

➤ **Positionnement du Pôle : Principaux points soulevés par les participants :**

Le Pôle d'excellence : un projet de territoire pour le Niortais et sa région

- Doit générer des retombées en terme de développement (recherche, formation et économique).

Le Pôle d'excellence : Une référence nationale et européenne en matière de risques à la personne

- Implication d'acteurs nationaux et européens dans la définition des actions.
- Utilisation des outils et produits développés dans le Pôle par les acteurs nationaux et européens
- Rayonnement national et européens : diffusion et communication,

Les participants ont tenu à souligner le manque de connaissances du projet au sein de leur structure respective, et la difficulté à mobiliser de nouvelles compétences sur le projet.

Selon eux, sa non formalisation autour d'actions concrètes et la vision d'un projet uniquement niortais, sont les principales causes de cette défaillance. Après validation des exécutifs, il est donc proposé de mettre en oeuvre une sensibilisation à destination des Directions Générales.

En revanche, de telles démarches ne seront envisageables, que si l'ensemble des membres du comité de pilotage prend un engagement ferme sur les actions prioritaires à développer dans le Pôle. Positionnement qui permettra également de s'affirmer de manière précise au niveau national (Ministères, organismes publics et privés traitant du sujet...)

Synthèse et suite à donner

Nous avons lors de cette réunion, retenu les thèmes et les actions qu'il semble judicieux de développer dans le cadre du pôle (articulation, développement...). En revanche, comme cela a été rappelé à plusieurs reprises, nous sommes actuellement dans une phase de préfiguration et d'élaboration, le projet reste donc ouvert à toutes nouvelles propositions.

De plus les réflexions menées dans les groupes de travail, ne devront pas perdre de vue l'enjeu majeur de ce projet, qui consiste à favoriser le développement économique du territoire niortais et de sa région (création de nouvelles activités de production, de services, , de recherche, de formation et création d'emplois dans le domaine de la prévention). Les actions proposées devront donc répondre aux attentes et aux besoins des acteurs, dans une logique d'ensemble avant d'être individuelles.

➤ **Travaux à court terme à mener sur les actions et projets prioritairement retenus :**

Construction d'un plan d'actions :

- Les groupes de travail élargis à des experts nationaux des sujets traités devront concrétiser les projets retenus par les membres du comité de pilotage,
- Définir et formaliser les actions pour une articulation cohérente du Pôle.

Positionnement des acteurs sur chacun des projets :

- Maître d'ouvrage,
- Maître d'œuvre,
- Implication d'acteurs nationaux.

Mise en place de la structure d'animation :

- **Modalités d'animation des projets**
- **Charte, convention entre les membres du pôle,**
 - Règle de mutualisation des informations et partage des résultats des actions communes

Définition de la structure de portage :

- **Gouvernance au sein du pôle**
 - Concertation et prise de décisions
 - Portage du projet : à court, moyen et long terme
 - Création à terme d'une structure représentative ?
 - Participants ?

- A fixer en fonction du plan d'actions final (principaux bénéficiaires et contributeurs financiers ?)
- **Coopérations structurelles inter-mutuelles**
 - Nombreuses et à forte valeur ajoutée, à faire valoir dans la logique de pôle
- **Mesures et impacts en lien avec le projet**, une fois le plan d'actions construit

➤ ***Réflexions pour la conduite du pôle (juillet-octobre)***

Proposition début octobre :

- **D'une approche budgétaire globale**
- **D'un Schéma général d'organisation du Pôle :**
 - possibilité de gouvernance,
 - principe de fonctionnement du Pôle,
- **Planning et mise en œuvre : première projection**

La Chargée de mission
Audrey FRANCOIS